

# Règlement Intérieur du XXVIIIe Tournoi des Fous

## Article 1 : Date et Lieu

Le 05 mai 2024, l'Échiquier Dracénois organise le rapide de Draguignan, XXVIIIe édition du Tournoi des Fous, au Complexe Saint-Exupéry de Draguignan.

Adresse : 49 rue Auguste Lenoir, 83300 DRAGUIGNAN.

## Article 2 : Arbitrage tournois A, B et C

- AIDAOUI Brice (AFO2) Arbitre principal **A**
- LINGIBE Patrick (AFC) Arbitre adjoint **A,B,C**
- TORREGROSA Antoine (AFC) Arbitre stagiaire AFO1 **A**
- PELLICANO Marc (AFO2) Arbitre principal **B,C**
- Da CUNHA Evan Arbitre stagiaire AFC **C**

## Article 3 : Règles du jeu et Appariements

- Les règles du jeu sont celles de la FIDE (93<sup>ème</sup> Congrès FIDE à Chennai, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023).
- Le délai de forfait est de **10 min**.
- L'article **A.5** de l'annexe A du Livre de l'Arbitre de mars 2024 pour les parties rapides est appliqué.
- Les appariements se font selon le système suisse intégral assisté par ordinateur (PAPI 3.3.7).
- Le classement ELO FIDE rapide est pris en compte pour le tournoi.
- Le tournoi C est réservé aux moins de 16 ans (catégorie U16 max) et moins de 1300 elo.
- S'il n'y a pas assez de joueurs inscrits dans le tournoi A, B ou C, l'organisateur peut décider de regrouper les tournois ou de les transformer.

## Article 4 : Rondes, Cadence et Homologation

- 8 rondes de 2 x 15 min + 5 sec. par coup.
- Les tournois sont homologués pour l'ELO RAPIDE FIDE.
- Pour le Tournoi C, l'arbitre se réserve le droit de rajouter des rondes supplémentaires en fonction du temps.

## Article 5 : Inscriptions

- Inscription sur place possible à partir de **8h30** ; clôture des inscriptions à **9h15**.
- *Droits d'inscription* Seniors **20 €** Jeunes **10 €** Titrés **non-exonérés** Licence B **3 € / 8 €**

## Article 6 : Horaire des rondes

- Ronde 1 **9h45**  
*4 rondes le matin, les rondes se suivent toutes les 45 minutes environ.*
- P A U S E R E P A S
- Ronde 5 **14h00**  
*4 rondes l'après-midi, les rondes se suivent toutes les 45 minute environ.*
- Remise des prix **17h30**
- *Les arbitres se réservent le droit d'ajuster les horaires des rondes suivant le déroulement de la compétition. Tout changement sera communiqué*

## **Article 7 : Prix et récompenses**

- Tournois A & B : Coupes et Prix pour les 3 premières places, en fonction des inscriptions et prix spéciaux + prix par catégories.
  - Tournoi C : Coupes, médailles et cadeaux pour le podium + prix par catégories.
  - La liste des prix sera affichée avant le début de la 5<sup>ème</sup> ronde dans la salle du tournoi.
  - Les prix du classement général des tournois A et B sont partagés selon le système HORT.
  - Les autres prix sont attribués par rapport à la place réelle.
  - Un joueur ayant un elo estimé ou non classé (exemple 1199) peut prétendre à un prix
- Les prix ne sont pas cumulables et la présence est indispensable pour recevoir son prix.**

## **Article 8 : Départage**

Le départage des ex æquo se fait au moyen de, par ordre d'importance :

<b>Tournoi A</b>	<b>Tournoi B/C</b>
<b>Buchholz Tronqué</b>	<b>Buchholz</b>
<b>Buchholz</b>	<b>Cumulatif</b>
<b>Performance</b>	<b>Performance</b>

## **Article 9 : Divers**

- Les nulles par accord mutuel doivent survenir après un réel combat sur l'échiquier, l'arbitre doit être prévenu pour les valider.
  - À la fin de la partie, les joueurs sont priés de ranger en silence leurs pièces. Ils peuvent commenter leur partie sur les tables d'analyse à disposition dans une autre salle.
  - Le vainqueur (les noirs en cas de nulle) est par défaut responsable de transmettre le résultat du match à l'arbitre, directement et/ou sur la feuille prévue à la table des scores.
  - **Pendant une partie, un joueur ou un spectateur n'est pas autorisé à avoir sur lui un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Un tel appareil doit être éteint et doit rester dans le sac du joueur ou du spectateur ou en consigne. Il est interdit à un joueur ou à un spectateur de transporter un sac contenant un appareil de ce type pendant la partie.**
- A la fin de la partie un Joueur sera considéré comme Spectateur.**
- Le joueur contrevenant au précédent règlement perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.
  - Après un forfait non justifié, le joueur est exclu du tournoi.
  - **Un joueur abandonnant le tournoi sans en informer l'arbitre sera signalé aux autorités compétentes : président de club, directeur juridique, etc.**
  - Il est interdit de fumer (cigarettes électroniques incluses) dans le bâtiment. Les zones fumeurs sont situées à l'extérieur.
  - Dans la salle de jeu sont autorisés uniquement l'eau et les aliments secs. Tout le reste doit être consommé à la buvette.

*Tout participant s'engage à respecter ce règlement intérieur et la charte du joueur d'échecs.*

Fait à Draguignan, le 22 avril 2024

**Les arbitres principaux,**

**AIDAOUI Brice  
PELLICANO Marc**

**L'organisateur**

**BUCCAFURRI Thomas**